

34869 - Erreurs commises lors de l'entrée dans la mosquée sacrée

La question

Nous constatons que quand certains pèlerins entrent dans la mosquée sacrée, ils se mettent à réciter des invocations déterminées qui ne sont pas reçues du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Ils tiennent en plus à entrer par une porte déterminée. Est-ce que cette pratique est juste?

La réponse détaillée

Louanges à Allah

Il y a là une des erreurs commises lors de l'entrée dans la mosquée sacrée. On peut la clarifier comme suit:

Premièrement, certains croient que le pèlerin doit entrer dans la mosquée sacrée à partir d'une porte déterminée. Certains, venus effectuer un petit pèlerinage, croient qu'ils doivent entrer dans la mosquée sacrée par la porte dite Baab al- oumra et qu'agir ainsi entre dans le cadre de l'exécution d'un ordre légal. D'autres croient qu'ils doivent emprunter la porte dite Baab as-Salam et que passer par une autre porte constitue un péché ou un acte réprouvé. Ce qui ne repose sur rien. Car il est permis au pèlerin d'emprunter n'importe quelle porte de la mosquée sacré et de dire en entrant ce qu'on dit quand on entre dans une quelconque mosquée. Il suffit que l'intéressé salue le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et dit: « **Seigneur, pardonne moi mes péchés et ouvre moi les portes de Ta miséricorde.** » (Rapporté par Mouslim, 713).

Deuxièmement, certaines personnes inventent des invocations à dire quand on entre dans la mosquée sacrée et aperçoit La Maison. Ces formules inventées ne sont pas reçues du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Leur usage est une innovation car adorer Allah Très-haut par des actes et des paroles sur la base d'une croyance non reçue du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et de ses compagnons, c'est verser dans une innovation aberrante, objet

d'une mise en garde émise par le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) à cet égard.

Troisièmement, certains, qui ne sont pas des pèlerins, croient que pour saluer la mosquée sacrée, il faut se mettre tout de suite à faire les tours de la Kaaba. En d'autres termes, la Sunna veut que toute personne qui arrive dans la mosquée sacrée se mette immédiatement à tourner au tour de la Kaaba en se basant sur l'avis de certains jurisconsultes selon lequel le salut réservé à cette mosquée consiste se mettre dès qu'on y entre à tourner autour de la Kaaba. La réalité est tout autre. La mosquée sacrée est comme toutes les autres mosquées à propos desquelles le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « **Quand l'un d'entre vous entre dans une mosquée, qu'il ne s'assoie pas avant d'effectuer une prière de deux rakaa.** » (Rapporté par al-Bokhari, 444 et par Mouslim, 714)

Cependant, quand on entre dans la mosquée sacrée pour procéder à la circumambulation soit dans le cadre d'un pèlerinage mineur ou majeur, soit à titre surérogatoire, comme on le fait en dehors des pèlerinage, il suffit de passer à la circumambulation même si on n'a pas effectué les deux rakaa (de salutation). C'est le sens que nous visons quand nous disons que la mosquée sacrée doit être saluée par la circumambulation. Cela étant quand on entre dans la mosquée sans l'intention de procéder à la circumambulation mais pour attendre la prière ou assister à une séance d'enseignement et ou autre activité pareille, on peut se comporter comme on le fait les autres mosquées et, par conséquent se conformer à la sunna qui veut que l'entrant accomplisse deux raqua avant de s'asseoir, suivant à l'ordre du Messager (Bénédiction et salut soient sur lui)